



République Française - Département de la Savoie

Arrondissement d'Albertville

Commune d'Aime-la-Plagne

Conseil municipal du 30 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à dix-huit heures, le Conseil municipal d'Aime-la-Plagne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Maironi-Gonthier, Maire.

Conseillers en exercice : 29

Présents : 24

Votants : 25

Présents : Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Hervé Chenu - Jean-Sylvain Costerg - Laurent Desbrini - Anthony Destaing - Jacques Duc - Camille Dutilly - Sylviane Duchosal - Michel Genettaz - Isabelle Gostoli De Lima - Anne Le Mouëllic - Muriel Limonta Verthier - Corine Maironi-Gonthier - Marie Martinod - Juliette Michel - André Pellicier - Rose Paviet - Laetitia Rigonnet - Sabine Sellini - Lucien Spigarelli - Xavier Urbain - Pascal Valentin - Amélie Viallet

Excusé : Robert Traissard (pouvoir à Jacques Duc)

Absents : Franck Chenal - Marie Latapie - Charley Mingeon - Marie-Pierre Rebrassé

Secrétaire de séance : Anthony Destaing

Date de convocation : 24 janvier 2025

Date de publication : 07 février 2025

Délibération n°2025-004 – Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L1612-1,

Vu la délibération n°2024-130 du 19 décembre 2024,

Madame le Maire explique qu'en l'absence d'adoption du budget avant le 1er janvier, jusqu'au 15 avril ou jusqu'à la date d'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, soit 1 900 000 € pour 2025.

Elle explique ensuite qu'une première délibération d'ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2025 a été prise le 19 décembre 2024, pour un montant de 100 000€.

Elle propose d'ouvrir de nouveaux crédits d'investissement par anticipation sur l'année 2025 selon le détail suivant :

OUVERTURE DE CREDITS BUDGETAIRES PAR ANTICIPATION 2025 (en €)			
N°	Chapitre / Article	Objet	Montant
21	Immobilisations corporelles		1 793 000
2121	Plantations d'arbres	Complément de plantations avenue de Tarentaise	20 000
21311	Constructions - Bâtiments administratifs	Etudes extension mairie	190 000
21312	Constructions - Bâtiments scolaires	Travaux d'agrandissement cantine P. Borrione	370 000
		Réfection de la toiture terrasse école primaire P. Borrione	90 000
		Panneau photovoltaïque école P. Borrione	81 000
		Réfection de la toiture de l'annexe école de Villette	65 000
21318	Autres bâtiments publics	Aménagements intérieurs château Montmayeur	375 000
		Réfection, isolation toiture et réfection intérieure salle des fêtes Centron	248 000
		Maîtrise d'œuvre salle de spectacle Aime 2000	80 000
		Travaux maison Cerutti pour l'association passerelle	25 000
21351	Aménagements bâtiments publics	Aménagement nouvelle bibliothèque Granier	100 000
21352	Aménagements bâtiments privés	Division maison Gringe en appartements	50 000
21533	Réseaux cablés	Reprise armoire électrique vers buvette - Granier	10 000
2151	Réseaux de voirie	Enfouissement Villaroland - 3e tranche	80 000
2152	Installations de voirie	Jeu tyrolienne Montgirod - Centron	9 000
Total dépenses d'investissement			1 793 000

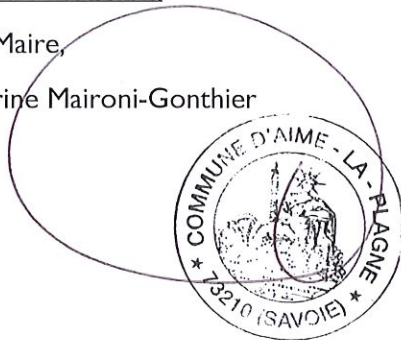
Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Accepte la proposition d'ouverture de nouveaux crédits d'investissement 2025 par anticipation ;**
- **Procède à l'ouverture des crédits selon l'affectation proposée ;**
- **Autorise Madame le Maire ou un Adjoint délégué à signer tous les documents découlant de la présente délibération.**

AINSI DÉLIBÉRÉ,

Le Maire,

Corine Maironi-Gonthier



Le secrétaire de séance,

Anthony Destaing